

Directives 2019 à l'attention des moniteurs et aides travaillant dans les classes de jeux et d'éducation pour chiots (CJEC) de la Fédération Romande de Cynologie (FRC)

Sommaire

1. Généralités	p. 2
2. Introduction	p. 2
3. Principes	p. 2
4. Caractéristiques de la place de jeux et d'éducation	p. 2
5. Objectifs à atteindre	p. 3
6. Situations à empêcher ou à prohiber	p. 4
7. La classe de jeu et d'éducation pour chiots	
Préparation	p. 4
Sur place	p. 4
Accueil (généralités)	p. 4
Au bureau (aspects administratifs)	p. 5
Accueil sur le parking	p. 5
8. Déroulement de la classe	
Accueil sur le terrain	p. 6
Séquences recommandées en classe de jeux et d'éducation pour chiots	
La socialisation intra-spécifique (phase de jeu)	p. 6
Les stimulations	p. 7
Rappel	p. 7
Les manipulations	p. 7
L'éducation en classe de jeux et d'éducation pour chiots	
Comment le chien apprend	p. 7-8
L'apprentissage du nom	p. 8
L'apprentissage de la concentration et de l'attention	p. 8
L'apprentissage des autocontrôles	p. 8
L'apprentissage des ordres de base	p. 8
Conseils et assistance en matière d'éducation et de détention	p. 8

1. Généralités

Ces directives **sont liées au règlement** 2019 des classes de jeux et d'éducation pour chiots certifiées qualité FRC, édicté par la Fédération Romande de Cynologie.

2. Introduction

Les directives ont pour but de garantir aux usagers des classes de jeux et d'éducation pour chiots une prise en charge par des personnes compétentes, dans un environnement propice à l'éducation et au développement des chiots, ainsi qu'à l'acquisition de compétences et connaissances nécessaires des détenteurs.

Par principe les directives sont évolutives en fonction des connaissances nouvelles en cynologie. La ComForm de la FRC a la responsabilité de les adapter et de les transmettre aux responsables de classes. Elle a pour principe de mener une réflexion devant inclure un questionnement de fond consistant à savoir ce qu'il faut offrir aux chiots durant la première période sensible du développement et ce qu'il est possible d'offrir seulement, ou en tout cas de mieux, dans les classes de jeux et d'éducation.

La recherche comportementale et physiologique a montré que la phase dite d'imprégnation de la 4ème à environ la 16ème/18ème semaine de vie du chiot est importante, car le système neurologique du chiot n'est pas achevé. Les expériences aussi bien positives que négatives, durant cette première période sensible du développement du chien, sont durablement inscrites dans le cerveau et influenceront la vie du chien.

3 Principes

- La classe de jeux et d'éducation doit offrir une habitude et imprégnation dans un lieu privilégié, adapté et évolutif permettant le renforcement de la confiance en soi et l'établissement des bases du comportement futur. Un comportement inapproprié ne doit être ni provoqué ni encouragé, surtout les comportements de peur, d'agressivité, de prédation et de difficulté de détachement. Les compétences des intervenants doivent permettre le repérage de ces comportements et d'agir de manière adéquate.
- Le détenteur recevra de la part des monitrices et moniteurs des classes de jeux et d'éducation pour chiots le soutien et des conseils clairs, compréhensibles et pratiques qu'il recherche et qu'il pourra mettre en pratique dans la vie de tous les jours.
- Les méthodes utilisées doivent être amicales et positives. Toutes les corrections nécessaires doivent être adaptées et proportionnelles. La dureté envers les chiots est interdite.

4. Caractéristiques de la place de jeux et d'éducation

- La place de jeu doit être sûre, donc clôturée.
- Elle doit être bien structurée et variée.
- Elle doit offrir diverses possibilités de retrait, ainsi que des zones ombragées.
- Il doit y avoir la possibilité de séparer les chiots.
- Les obstacles doivent être stables, sûrs, et sans danger.
- Tout objet saillant ou autre risquant de provoquer des blessures, doit immédiatement être retiré.
- De l'eau doit être en permanence à disposition des chiots.
- Seuls des chiens en bonne santé et vaccinés peuvent utiliser la place dévolue aux chiots.
- La superficie nécessaire doit être suffisante pour le confort des chiots.

5. Objectifs à atteindre

Objectifs pour les chiots

- Poursuivre la relation avec les humains ; établir un sentiment de sécurité dans ses rapports avec des personnes différentes.
- Poursuivre la socialisation avec ses congénères (intra-spécifique).
- Renforcer le lien détenteur-chien.
- Les habituer à un nouvel environnement (auditif, olfactif et visuel).
- Les habituer aux manipulations (manipulations d'hygiène et manipulations de lien).
- Être capable de se contrôler (contrôle moteur et inhibition à la morsure).
- Être capable de décrocher face à un stimulus
- Favoriser leur développement (équilibre émotionnel).
- Favoriser le processus de détachement progressif.
- Etablir les bases de leur futur comportement (comportement socio-compatible).
- Être capable de répondre aux ordres de base et d'être conduits en laisse.

Objectifs pour les détenteurs

- Connaître les rudiments du langage canin y.c. les signaux d'apaisement.
- Connaître les théories de l'apprentissage et les appliquer (apprendre à apprendre).
- Être capable de créer de bonnes relations avec son chiot et les consolider.
- Savoir encourager les comportements et savoir éviter et/ou corriger les mauvais comportements.
- Être capable d'occuper son chiot de manière appropriée (jeux de flair, promenades actives etc.)
- Savoir détenir son chien au quotidien (propreté, transport, manipulation, contrôle d'hygiène, etc.).
- Connaître les besoins éthologiques du chien (activité physique et mentale, relations sociales, besoin d'explorer, alimentation, etc.)
- Connaître la nécessité de la mise en place d'un détachement progressif du chiot afin que ce dernier ne développe pas de trouble d'hyper attachement ou d'anxiété de séparation par la suite.
- Connaître les moyens auxiliaires et savoir les utiliser (harnais, laisse, collier, etc.)
- Être capable d'apprendre les ordres de base au chiot (rappel, marche en laisse, positions de base).
- Être capable d'adopter les comportements de civilité et de sécurité (rencontre avec d'autres chiens, personnes, animaux etc.)
- Connaître les exigences légales en relation avec la conduite et la détention d'un chien.

6. Situations à empêcher ou à prohiber

- Tout surmenage psychologique.
- Traumatismes psychiques, maltraitance.
- Mauvaises approches et mauvaises prises de contact.
- Toute provocation de comportements indésirables, tels que la crainte, la peur, l'agressivité et les comportements de chasse (prédation).
- Tout exercice qui risque d'engendrer une angoisse de séparation
- Apprentissage à défendre ses ressources.
- Mobbing entre chiots.
- Tout surmenage physique.
- Traumatismes physiques, maltraitance.
- Contagions du groupe.
- Blessures/accidents.
- Déshydratation.
- Hypothermie.
- Jeux entre chiots en laisse (expliquer pourquoi !).
- Brusquerie et dureté excessive par les détenteurs ou les enfants.
- Apprentissage de franchissement d'obstacles.
- Pas d'activité dangereuse pour le chiot (ex obstacles, agility, etc).
- Inactivité, pause trop longue.
- Renforcement de comportements inappropriés.

7. La classe de jeu et d'éducation pour chiots

Préparation

La préparation débute par le contact (personnel, téléphonique, mail etc.), entre le titulaire de la classe et les futurs usagers. Il faut s'assurer notamment :

- Qu'une fiche signalétique soit établie par le détenteur (toutes les coordonnées de la personne et du chien).
- Que les conditions soient bien comprises par le détenteur (prix du cours, santé, âge, et vaccins du chien, chien muni d'un transpondeur).
- Que le détenteur vienne avec le matériel adéquat.
- Que les enfants sont les bienvenus, mais sous la responsabilité de leur accompagnant.

Sur place

- La classe doit être préparée avant l'arrivée des usagers.
- Chaque intervenant doit connaître les tâches qui lui sont assignées.
- Définir les objectifs de la leçon en fonction des nouveaux usagers et du cours précédent.

Accueil (généralités)

Le responsable de classe accueille les usagers et présente les intervenants.

Au bureau (aspects administratifs)

Pour chaque détenteur et son chiot une **fiche signalétique** est établie, elle comporte notamment :

- Le nom et prénom de la personne.
- L'adresse de la personne.
- Numéro de téléphone.
- Adresse E-mail (si possible).
- Le nom du chiot.
- Âge.
- Sexe.
- No transpondeur (micro-chip).
- Vétérinaire traitant (si possible no de téléphone).
- Case de contrôle des vaccins.
- Cases de présences et de suivi.

Le port du transpondeur (*micro-chip*) peut être vérifié.

Le prix du cours est encaissé.

A la fin des prestations, le titulaire de classe peut remettre une attestation de suivi de cours aux usagers, elle comporte notamment :

- Le nom et prénom du détenteur du chien.
- Le nom du chien et son numéro de transpondeur (micro-chip).
- Les dates des cours suivis (ou le nombre de cours de.... à.....).
- Date et signature du titulaire de classe.

Les documents en cours doivent être disponibles pour contrôle.

Les anciens documents doivent être archivés durant 5 ans.

Accueil sur le parking

L'accueil sur le parking est un moment privilégié. Il permet d'observer les conditions de transport, la manière dont les détenteurs portent leur chiot (manipulent le chiot), de cerner les chiots (peureux, craintifs et/ou stressés), le lien entre le détenteur et son chien, la conduite en laisse, les corrections sur le chiot, etc.

Si l'accueil peut se faire sur le parking, il est fortement conseillé de débiter le cours à cet endroit. Cela permet de transmettre les éléments suivants (*peut également être fait durant le cours comme à la fin du cours en accompagnant les détenteurs et leur chiot au parking*) :

- Transport du chien et sa sécurité
- Bien-être du chien (température, air, place, eau etc.)
- Sécurité (matériel)
- Bases légales (protection des animaux, loi sur la circulation routière)
- Porter son chien
- Aller au contact des autres chiots / chiens en laisse (*ne pas laisser les chiens jouer en laisse, pourquoi ? comment interrompre si les chiots partent en excitation etc.*).

8. Déroulement de la classe

Accueil sur le terrain

Présentation des moniteurs et des intervenants (aides, stagiaires etc.) et qui fait quoi.

Explications des règles de conduite :

- Ramasser les crottes.
- Les enfants sont sous la responsabilité de leur accompagnant, ils doivent être surveillés (pas de jeux de foot etc.).
- Seuls les moniteurs et leurs aides peuvent intervenir auprès des chiots.
- Déroulement de la classe.

Séquences recommandées en classe de jeux et d'éducation pour chiots

La socialisation intra-spécifique (phase de jeu)

- Introduction de l'ordre « attends ». Le chien est détaché et retenu légèrement au collier (harnais), le détenteur dit « attends ». puis dans un deuxième temps, donne l'ordre « libre » (autres mots possibles). Il est impératif qu'un ordre de libération soit donné.
- Des zones d'apaisement sont conseillées au début du lâcher des chiots.
- Plusieurs phases de jeu doivent être organisées dans un cours. Elles ne doivent pas être de longue durée. En général, la communication est suffisamment établie entre 3 et 6 minutes. En principe, interrompre la phase de jeu quand le calme est installé. La phase de jeu doit être adaptée au plus faible du groupe. Éviter le surmenage physique et psychologique.
- Durant la phase de jeu, les moniteurs expliquent le langage corporel des chiens (communication intra-spécifique, postures, mimiques, signaux d'apaisement, etc...).
- Durant la phase de jeu, le bruitage est intégré. Il doit être adapté au chiot le plus sensible.
- Les interventions sur les chiots sont faites par les moniteurs . Ces interventions sont notamment faites :
 - Au moment où le chiot le plus faible a besoin d'une pause (sortir le chiot du groupe ou mettre fin à la socialisation).
 - Lorsque le jeu n'est plus adapté à tous les chiots (mettre fin à la socialisation).
 - Lorsque le jeu monte en escalade (effervescence, brusquerie, manque d'auto-contrôles), il faut mettre fin à la socialisation. Des zones d'apaisement ainsi que le « yoyo » ont, lors des montées en puissance, une très grande efficacité.
 - Lors de grognements, de montée en agressivité et/ou en comportement de défense, l'intervention doit être immédiate (splitting, stop-moteur). Ne pas provoquer ni laisser aller la confrontation afin d'éviter que le chiot n'apprenne à se mettre sur la défensive.
 - Stopper les courses-poursuites trop énergiques (accidents, mobbing). En cas de mobbing, intervenir sur le mobbeur et non sur le mobbé.
 - Il n'est pas interdit de prendre le chiot dans les bras lorsque les circonstances l'exigent (peurs et craintes excessives, (stop moteur).
 - Les interventions peuvent être très variées et doivent être adaptées à la situation, elles doivent être amicales et positives. Retourner un chiot, le secouer par la nuque ou pratiquer des interventions physiques brutales est interdit.

Les stimulations

- Tactiles : structure de sols appropriée et si possible variée.
- Acoustiques :
 - Le bruitage est réservé strictement aux monitrices et aux moniteurs.
 - Les bruitages doivent être synchronisés entre les différents parcs.
 - Le niveau sonore de tous les bruitages doit pouvoir être contrôlé.
- Optiques : seule barrière à la fantaisie : sécurité et bon sens.
- Jouets et jeux : disposer sur le terrain des jouets divers en bon état.

Le rappel

Pour qu'un chiot apprenne à revenir sur un signal de son propriétaire, il faut que ce signal ait une signification agréable (renforcement positif avec la nourriture – principe des 3 bonbons).

Les rappels doivent être progressifs (principe des 3 D, distance, durée, distractions).

Le rappel est conseillé au quotidien (en promenade, à la maison, etc...).

Le moniteur prend soin de contrôler l'attitude émotionnelle des autres chiens (excitation, stress).

Les manipulations

Manipulations favorisant le lien : le toucher du chien sur l'ensemble du corps

Manipulations d'hygiène :

- Nettoyage et contrôle des oreilles.
- Nettoyage et contrôle des yeux
- Nettoyage et contrôle des dents et de la gueule.
- Nettoyage et contrôle des pattes (coussinets).
- Maintien et manipulation de la queue (thermomètre).
- Brossage du chien.
- Douche et lavage du chien (apprentissage progressif).
- Enlever les tiques.

Manipulations au quotidien :

- Porter le chien.
- Mise du collier ou du harnais .
- Mise de la laisse.

L'éducation en classe de jeux et d'éducation pour chiots

Comment le chien apprend

- Principe du renforcement positif et négatif (apprendre à apprendre) :
 - Les renforçateurs (quoi, quand).
 - Les gestes disruptifs.
- Principe des punitions et leur utilité :
 - Punition positive (ses dangers).
 - Punition négative (son utilité, son efficacité), quand et comment.

- L'appât (son utilité et ses dangers).
- Construction des apprentissages sur la base des comportements offerts et renforcés ainsi que des comportements conduits et renforcés.

L'apprentissage du nom

Apprentissage du nom par le jeu. Concept de l'association au nom qui doit être positive.

L'apprentissage de la concentration et de l'attention

- Le chiot apprend qu'il est toujours récompensé s'il porte son attention sur son maître.
- Le chien offre son attention quand elle n'est pas demandée (renforcement des comportements offerts).
- L'apprentissage des détournements d'attention non désirée (autres chiens, enfants, etc...).
- Apprentissage du « regarde ».

L'apprentissage des autocontrôles

- Rester tranquille pendant qu'on enlève la laisse.
- Inhibition à la morsure.
- Rester tranquille lors des manipulations d'usage.
- Rester concentré sur le détenteur en présence des congénères, enfants, humains..
- Ne pas sauter sur les personnes (syndrome du kangourou).
- Apprentissage du jeu contrôlé (échanges, ordre « donne », lâcher).
- Apprentissage de la non compétitivité à la nourriture (prévention des accidents par morsure).

Apprentissage des ordres de base

- Assis.
- Terre.
- Début de la conduite en laisse.

Conseils et assistance en matière d'éducation et de détention

L'éducateur prend en charge les détenteurs et leur chiot. Il s'organise pour répondre aux questions générales et individuelles. Il aborde notamment les thèmes suivants : la propreté, le lieu de couchage, les promenades, la séparation progressive, le transport, les comportements de civilité, l'habituatation au quotidien, etc...

Les détenteurs partent avec des consignes d'application à la maison (devoirs).

Lorsqu'un chiot présente des troubles du comportement et/ou d'éventuels signes de pathologie, l'éducateur prend contact avec une personnes ayant les compétences nécessaires (éducateur canin spécialisé en thérapie comportementale, vétérinaire-comportementaliste).

Morrens, le 24 avril 2019

La présidente de la FRC

Le responsable de la ComForm

Gina Métrailler



Christian Zingg

